

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**

**10 juillet 2020**

Date de convocation : 2 juillet 2020

Vendredi 10 juillet 2020 à 18 h,

Le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos à l'ancienne salle de classe, sous la présidence de M. Michel VIVIER.

- 9 Présents : M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Patrick MATHIEU, Mme Dominique MATHIEU, M. JALICOT Gilles, M. Nicolas GUY, Mme Emilie BERNARDIN, Mme VIVIEN Sandrine, M. RIVES Didier.

- 0 Excusé-e-s :

- 0 Pouvoir(s) :

- 0 Absent-e-s- :

Secrétaire de séance : Mme Emilie BERNARDIN

*Pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est acquis lorsque le tiers des membres en exercice est présent ainsi que, un membre présent peut être porteur de deux pouvoirs. La distanciation et les gestes barrières, avec mise à disposition de masques et de gel hydro alcoolique ont été respectés.*

Le compte rendu de la réunion du 26 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

**Décisions du maire**

M. le maire nous fait part de l'arrêté préfectoral concernant l'interdiction d'arrosage de 11h00 à 19h00 (jardin, pelouse, lavage voiture...), du 11 juillet 2020 au 30 septembre 2020, en cas d'infraction la verbalisation peut être de 1 500 €.

**1- Elections des délégués sénatoriaux**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales 2020. Selon la strate des communes, 1 délégué titulaire et 3 suppléants devront être élus à bulletins secrets, sans aucun débat.

1<sup>er</sup> candidat titulaire = M.VIVIER Michel

Élu à 9 voix pour au premier tour et a accepté le mandat

1<sup>er</sup> candidat suppléant = M.MATHIEU Patrick

Élu à 9 voix pour au premier tour et a accepté le mandat

2<sup>ème</sup> candidat suppléant = M.MESTRIES Jean Louis

Élu à 9 voix pour au premier et a accepté le mandat

3<sup>ème</sup> candidat suppléant = Mme BERNARDIN Emilie

Élu e à 9 voix pour au premier tour et a accepté e le mandat.

Signature du procès-verbal par le maire, les 2 conseillers les plus âgés MATHIEU Patrick et MATHIEU Dominique, les 2 conseillers les plus jeunes JALICOT Gilles et BERNARDIN Emilie, la secrétaire BERNARDIN Emilie.

**2/ Validation du choix de l'établissement bancaire pour la ligne de trésorerie**

Suite à l'accord du conseil pour le renouvellement de la ligne de trésorerie arrivant à échéance au 15 septembre 2020, Monsieur le maire informe avoir reçu 2 propositions :

- Crédit Agricole
  - o taux variable de 0.95% indexé à EURIBOR
  - o frais dossier de 0.20%
  - o frais de non utilisation 0%
- Caisse d'Épargne
  - o taux fixe de 0.99%
  - o frais dossier de 0.50%
  - o frais de non utilisation de 0.50%

Après explications et délibéré, le conseil municipal accepte, avec 9 voix POUR, la proposition du Crédit Agricole et donne pouvoir au maire pour signer tous les documents nécessaires..

**Questions diverses :**

- suite accord du conseil pour la vente du terrain communal Route de Lapalisse à Mme MOREL GUICHARD, le conseil valide le choix du notaire, à savoir : Me HEMERY du Donjon.

- Mme MATHIEU, MM.JALICOT et RIVES sont chargés d'établir un état des lieux au cimetière, pour répertorier les concessions en mauvais état et l'apparence d'un état d'abandon manifeste, afin de mettre en place la procédure réglementaire pour la reprise des concessions.

- demande de broyage de la ligne du Tacot et débroussaillage des jeux d'enfants

- précision sur les commissions communales : la commission des chemins est regroupée dans la commission Immobilier Communal

- vœux des élus pour être associés aux commissions et représentations communautaires à transmettre dans les meilleurs délais

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h15.